



SIAVED infos

LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE ET
LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

NUMÉRO

13

Avril 2019

2019 : du changement pour la collecte
de l'amiante et des encombrants



Collecte des encombrants
Page 5

Collecte de l'amiante
Page 6

ÉDITO



Charles Lemoine
Président du SIAVED
Maire de Roëulx

En 2019, le SIAVED confirme son ambition de s'inscrire dans les préoccupations environnementales actuelles que sont l'économie circulaire et les énergies vertes. Pour cela, nos services s'engagent avec de nouvelles actions et projets en termes de réduction des déchets, de nouveaux modes de gestion de collecte des déchets comme sur l'amiante et les encombrants devenus des services à domicile, ou encore avec les travaux d'amélioration de notre Centre de Valorisation des Déchets et les constructions prochaines de nouvelles déchèteries.

Notre Syndicat lance en ce début d'année le défi « Famille Zéro Déchet » pour accompagner pendant 6 mois 45 familles pour réduire leurs déchets au quotidien. Nous avons réalisé une exposition ludique et pédagogique sur les méfaits des toxiques qui nous entourent. Elle est enfin disponible ! Les différents acteurs de notre territoire (associations, collectivités...) peuvent nous solliciter pour l'emprunter. L'opération Poules Régionales entame sa 3^{ème} édition sur la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent. Ce sont 600 gallinacées qui trouveront un nouveau foyer durant le 1^{er} semestre.

Avec l'adhésion de la commune d'Émerchicourt à la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, ce sont 93 communes qui profitent des compétences de notre Syndicat pour la collecte des déchets. Nous avons réfléchi avec nos élus et pris la décision d'améliorer la gestion des encombrants en la faisant évoluer vers un service sur appel à domicile gratuit.

Beaucoup d'évolutions dans notre réseau de déchèteries sont programmées tout au long de cette année. Soucieux de la santé de nos habitants et de la protection de l'environnement, un nouveau protocole de collecte des déchets amiantés a été mis en place sur notre territoire. C'est pour cette raison que nos déchèteries n'acceptent plus l'amiante lié depuis le 1^{er} janvier.

Autre projet qui sortira de terre dans les prochains mois : la déchèterie de Walincourt-Selvigny, la 16^{ème} de notre réseau. Cet équipement est conçu pour accueillir l'ensemble des déchets issus du bricolage familial, des objets volumineux, toxiques...

Enfin, ce SIAVED Infos est aussi l'occasion de vous transmettre un mémo sur les bons gestes de tri, les déchets que vous pouvez apporter dans nos déchèteries et tous les contacts utiles dans vos démarches.

Je vous souhaite une bonne lecture !

AU SOMMAIRE

LA PRÉVENTION	2 - 3	LES DÉCHÈTERIES / LA VALORISATION	6 - 7
Mon école 0 déchet revient en 2019 sur la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis		L'amiante se ramasse à domicile et c'est une première dans le Nord !	
Les restaurants 0 gaspi remettent le couvert		La nouvelle déchèterie de Walincourt-Selvigny	
Un nouveau défi « Famille Zéro Déchet »		Petit rappel pour votre passage en déchèteries	
Compostage en cimetière : un premier bilan positif !		Des visiteurs à plumes au CVE	
Composteurs : les tarifs évoluent		Environnement : de bonnes mesures pour le CVE	
Opération poules régionales : au tour de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent		PAGE SPÉCIAL TRI	8
Toxiques du quotidien : une expo pour se protéger		Mémo : bien trier vos déchets	
LA COLLECTE ET LE TRI SÉLECTIF	4 - 5	Les déchets acceptés en déchèteries	
Nouvelles dates de collecte pour Émerchicourt			
Ambassadeurs du tri : un métier, de nombreuses missions			
Ramassage des encombrants : désormais c'est simple comme un coup de fil !			

Mon école 0 déchet revient en 2019 sur la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Les écoles 0 déchet reviennent cette année pour une **3^{ème} édition**. Les classes de CM1 et CM2 des **10 écoles retenues** pourront, comme les années précédentes, choisir un accompagnement parmi l'une des **3 thématiques proposées** : le compostage, le gaspillage alimentaire ou l'éco-consommation.

Les candidatures sont clôturées depuis octobre 2018. Les premiers contacts avec les écoles ont été effectués avant les vacances de la Toussaint. C'est le CPIE* Chaîne des Terrils qui anime les différentes interventions depuis janvier.

Sensibiliser les enfants, mais pas que !

L'objectif premier de cette action est de les sensibiliser à la thématique choisie, mais son intérêt va au delà. Pour une meilleure cohérence, c'est l'établissement dans son ensemble qui est sollicité pour passer à

l'action : réflexion autour des déchets en salle des professeurs ou encore pendant les fêtes d'école...

3 interventions en classe

1 - Comprendre : enseignement théorique sur la problématique des déchets,

2 - Agir : mettre en place une activité concrète en lien avec la thématique choisie (vermicomposteur pour le compostage, atelier smoothies pour le gaspillage alimentaire, simulation de courses pour l'éco-consommation...),

3 - Transmettre : ce qui est appris et mis en pratique est communiqué aux autres élèves ou aux parents (reportage, blog, pièce de théâtre...). Cela permet la transmission de l'information et la valorisation du travail effectué par les enfants.

* Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement



Les restaurants 0 gaspi remettent le couvert

Réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires : c'est l'objectif de l'action 0 gaspi menée par notre Syndicat sur son territoire d'activité. Pour cela, **il est important de toucher les élèves, mais aussi le personnel.**

En lien avec les services civiques d'Unis-Cités, 8 écoles ont été suivies pour l'année scolaire 2016-2017, et 5 autres pour 2017-2018. Les résultats parlent d'eux-mêmes : **jusqu'à 48 % de gaspillage en moins** constaté dans les écoles suivies !

Un accompagnement "aux petits oignons"

Des pesées ont lieu au début et à la fin de l'action afin d'évaluer les évolutions du gaspillage et l'impact de l'accompagnement

proposé (sensibilisation au tri sélectif, ateliers du goût, animations diverses...).

Le gaspillage alimentaire, c'est en moyenne :

- 150 grammes de nourriture par repas,
- 20 kg par élève chaque année,
- 3000 € à 5000 € perdus chaque année par établissement.

Nouvelle année d'accompagnement !

C'est fort de ce succès que nous avons réitéré cette action pour l'année scolaire 2018-2019.

L'objectif : **une réduction moyenne de la production de déchets de 30 % pour 5 nouvelles écoles** : Roelx, Loffre, Escaudain, Hornaing, Ligny-en-Cambrésis.



Un nouveau défi « Famille Zéro Déchet »



Depuis mars 2019, notre Syndicat se lance dans un nouveau défi : accompagner les familles dans le **Zéro Déchet** !

Nous avons recherché **45 familles volontaires** souhaitant adopter les bons gestes en matière de réduction des déchets.

Réservé aux habitants des 113 communes du SIAVED, cet accompagnement de **6 mois est gratuit.**

Le lancement de l'opération **courant mars-avril** permettra :

- de réunir les familles sélectionnées,
- de présenter le défi et le cadre de l'action,
- d'accueillir un témoignage d'une famille déjà engagée dans la démarche du zéro déchet,
- de présenter un logiciel de suivi des pesées des déchets,
- de distribuer des kits de démarrage,
- d'officialiser l'engagement des familles avec la signature d'une charte.

Plusieurs ateliers proposés

Les familles volontaires s'engagent à participer à des ateliers abordant des thématiques telles que la réparation d'électroménager, les alternatives aux emballages jetables, le compostage, l'éco-consommation...

Retrouvez toutes les informations sur : www.siated.fr

ou contactez nous par mail defizerodechet@siated.fr

ou par téléphone au 09 70 19 21 70

Compostage en cimetièrre : un premier bilan positif !

Depuis l'année dernière, nous accompagnons les communes pour installer des composteurs dans leurs cimetières.

Cette opération a été très bien accueillie. **79 communes** en sont équipées, ce qui représente **98 cimetières** !

107 agents communaux ont été formés afin d'utiliser efficacement les **284 composteurs** installés pour l'occasion :

- 53 agents de la CA de La Porte du Hainaut,
- 36 de la CA du Caudrésis-Catésis,
- 18 de la CC Cœur d'Ostrevent.

Un exemple de réussite

De nombreuses communes participantes ont déjà communiqué leur satisfaction. Par exemple, à **Montigny-en-Cambrésis**, les composteurs ont été bien accueillis par les habitants qui les utilisent régulièrement.

Selon les agents, cela n'entraîne **pas de surcharge de travail**. Au contraire, l'impact sur la collecte des déchets dans le cimetière est positif : les poubelles sont moins souvent sorties, et sont plus légères.



Composteurs : les tarifs évoluent

Depuis le 1^{er} mars 2019, les tarifs des composteurs pour les particuliers ont évolué. En effet, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ne finance plus l'opération.

De ce fait, notre Syndicat a décidé de prendre à sa charge une plus grande partie du prix d'achat, afin de combler la perte de ces subventions. Les composteurs en stock seront vendus aux prix actuels.

Nous commanderons bientôt de nouveaux **composteurs de 400 et 600 litres**, qui vous seront ainsi proposés au **nouveau tarif** :

- 400 litres : 15 €,
- 600 litres : 18 €.

Nous ne vendons plus de version 800 litres.

Opération poules régionales : au tour de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent

L'**opération poules régionales** est de retour. Cette année, ce sont 300 foyers de la **Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent** qui peuvent adopter deux poules de races régionales, moyennant une participation de 5 €.

Un rendez-vous découverte

Les 4 races de poules que nous proposons (la Poule de Bourbourg, la Poule d'Estaires, les Poules d'Hergnies et le Coucou des Flandres), ont été présentées le 15 mars lors d'une réunion d'information à la salle des fêtes de Rieulay.

Près de **180 personnes** ont répondu présentes à l'invitation pour rencontrer

leurs futures pensionnaires, preuve du succès croissant de l'opération.

Cet événement s'est déroulé en présence du Conservatoire Régional des Ressources Génétiques et de la ferme Bauduin. Il a été l'occasion d'échanger sur les spécificités des races régionales et de répondre aux interrogations des habitants sur l'élevage et l'accueil des poules.

Les inscriptions pour l'opération Poules Régionales 2019 sont **terminées**.

Les poules seront remises à leur nouveau foyer à Montigny-en-Ostrevent lors d'une réunion prévue **début mai**.



Salle comble lors de la réunion d'information du 15 mars 2019 !

Toxiques du quotidien : une expo pour se protéger

Nous sommes tous exposés à des produits toxiques au quotidien. Parmi eux, les **perturbateurs endocriniens**, que l'on retrouve bien trop souvent dans nos objets de consommation. Pour se familiariser à cette problématique de manière ludique et légère, nous avons créé une exposition « **Santé/Environnement** ».

Ciblant surtout les lycéens, jeunes adultes et parents d'enfants en bas âge, elle comprend **un stand d'information, des plaquettes d'information, et même un jeu quizz sur tablette** pour évaluer vos pratiques et vos connaissances, jouable sur place !

L'**objectif est très simple** : sensibiliser le visiteur afin de réduire ses expositions et les risques sur sa santé.

Une expo qu'on pourra retrouver partout !

L'avantage de cette exposition ? Elle est transportable, et peut ainsi être prêtée à tout organisme en faisant la demande. Ainsi, il ne sera pas impossible de la découvrir dans votre commune, en médiathèque, dans un établissement de santé...



un stand en forme de maison, qui colle bien à la thématique !

Plus d'infos sur l'exposition : prevention@siaved.fr



Un jeu sur tablette pour tester vos connaissances !

Le service collecte en 2018 en quelques chiffres

Livreurs de bacs

6 700 livraisons
(1 528 en CACC, 5 172 en CAPH),
6 507 réparations
(2 154 en CACC, 4 353 en CAPH)

Point Info Déchets

23 347 appels
(449 appels par semaine)
7 782 mails
(150 mails par semaine)

Opérations Revis'ton bac

1/06 - Wavrechain-sous-Faulx (155 bacs contrôlés, 81 réparés)
29/09 - Bellaing (169 bacs contrôlés, 107 réparés)
5/10 - Millonfosse (108 bacs contrôlés, 56 réparés)
12/11 - Noyelles-sur-Selle (95 bacs contrôlés, 117 réparés)
11/06 - Caullery (82 bacs réparés)

Nouvelles dates de collecte pour Émerchicourt

Avec le transfert de la commune d'Émerchicourt au sein de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, le nombre de communes concernées par la collecte des déchets ménagers par le SIAVED évolue.

Notre Syndicat prend en charge la collecte dans la commune depuis le 1^{er} janvier 2019. À ce but, un calendrier avec de nouvelles

dates de collecte a été réalisé et transmis aux habitants le 1^{er} avril 2019. Il est aussi disponible en mairie et sur notre site Web.

Jusqu'à sa distribution, les habitants doivent respecter les dates du calendrier précédent.

Avec Émerchicourt, ce sont désormais **93 communes** qui sont concernées par notre compétence collecte.



Ambassadeurs du tri : un métier, de nombreuses missions

Depuis leur arrivée en **juin 2017**, **Nina et Damien**, nos ambassadeurs du tri, ont effectué plusieurs missions importantes sur la CAPH. Ils effectuent régulièrement dans plusieurs communes des vérifications des bacs avant la collecte pour aider à mieux trier. Ils menent régulièrement des actions de **sensibilisation au tri** en milieu scolaire, dans les collectivités, chez les commerçants, dans les maisons de quartier... Ils animent des **stands ludiques** lors de manifestations locales.

Prochaine étape : mettre en place un **réseau d'ambassadeurs du tri sur les Hauts-de-France**, afin d'échanger sur leurs expériences, de s'entraider et de mettre en place des actions communes.

Qu'en pensent les habitants ?

Selon nos ambassadeurs, l'accueil des habitants sur les vérifications de bacs se passe bien.

« les personnes demandent des renseignements, sont dans l'attente d'informations... Certains jouent le jeu de la compétition pour savoir qui est le meilleur trieur et gardent précieusement leur étiquette verte de bon trieur ! »

Des actions qui commencent à se faire ressentir

L'action de nos ambassadeurs est importante, et on remarque déjà du changement au niveau du tri. Par exemple, à **Bouchain** : « on constate que beaucoup d'habitants ont amélioré leur qualité de tri depuis notre arrivée. Le nombre d'étiquettes orange notamment a fortement diminué au profit des vertes. »

Souvent les mêmes erreurs de tri

Quand on demande à Nina et Damien, les erreurs sont souvent les mêmes, et le **plastique recyclé** vient en tête (69% des erreurs de tri), puis les **ordures ménagères** (17%), les **déchets de déchèteries** (12%) et enfin le **verre** (2%).

« On retrouve aussi souvent des vêtements, parfois en bon état, alors qu'ils pourraient être donnés aux associations, vendus, mis en borne relais... C'est dommage ! »

Les conseils des ambassadeurs

- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres,
- pas de déchets du tri sélectif en sac,
- pas de déchets de déchèteries dans le bac de tri sélectif (gravats, pots de peinture, appareils, textiles...).

« Attention : Référez vous aux consignes de tri du SIAVED (mémo tri, site web...) car certains emballages ne sont pas recyclés sur notre territoire aujourd'hui, même s'il est noté dessus qu'ils le sont ! »

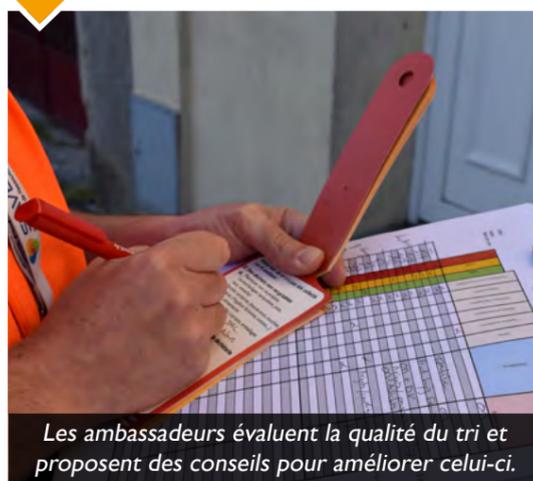
Plus d'infos :
ambassadeurdutri@siaved.fr

Les ambassadeurs en 2018, c'est :

- 2 386 adresses contrôlées en amont de collecte,
- 763 adresses contrôlées en opérations Révis'ton bac.
- 4 277 personnes sensibilisées dont :
 - 2 334 suite à des anomalies détectées en amont de collecte,
 - 80 suite à des anomalies détectées en opérations Révis'ton bac,
 - 924 enfants en milieu scolaire,
 - 260 lors de manifestations,
 - 230 lors de distribution de sacs de pré-collecte pour les apports volontaires,
 - 449 lors d'intervention dans les collectivités, associations...



Les ambassadeurs du tri vérifient les bacs de collecte.



Les ambassadeurs évaluent la qualité du tri et proposent des conseils pour améliorer celui-ci.



Une étiquette est apposée sur le bac de collecte. Les bons trieurs ont une étiquette verte.

Ramassage des encombrants : désormais c'est simple comme un coup de fil !

Si vous habitez la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut ou la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, il n'y a plus de dates prévues en 2019 pour la collecte des encombrants. En effet, cette dernière devient un service à domicile. Nous vous expliquons ci-dessous le fonctionnement de ce nouveau service.

Grande nouveauté pour 2019 : le ramassage des encombrants des particuliers ne se fait **plus en porte-à-porte mais directement chez vous sur un simple coup de fil !**

Depuis le 2 janvier, vous pouvez utiliser ce nouveau service à domicile dans les communes de la Communauté d'Agglomération de La Porte-du-Hainaut et de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (pour les 20 communes du Coeur d'Ostrevent, ce dispositif existait déjà).

Pourquoi cette décision ?

Cette décision a été prise pour éviter certains **débordements nocturnes** causés par des individus non patentés qui pillaient les stocks de matériaux laissés par les habitants sur les trottoirs et éparpillaient ce qui ne les intéressait pas.

Résultat : votre commune devait souvent faire le nettoyage à ses frais !

La marche à suivre

Pour vos encombrants :

Appelez le
0 969 391 089
(appel non surtaxé)
du lundi au samedi,
de 08h00 à 18h00

Le descriptif des encombrants à collecter et leur volume seront à renseigner : une limite est toutefois portée à 3m³ (l'équivalent de 3 petites remorques de voiture) par enlèvement. **Ce service gratuit est limité à 2 demandes par an et par foyer.**

Le ramassage se fera dans un délai de **4 semaines maximum après la prise de rendez-vous**. Le jour convenu, vous devrez déposer les encombrants devant votre domicile avant 8h00. **Chaque objet ne doit pas dépasser 1,80m et peser plus de 70kg.**

Qui dit changement de collecte, dit changement de calendrier

Avec cette évolution, le **calendrier 2019**, distribué par votre commune dans toutes les boîtes à lettres de la CAPH et de la CA2C, ne propose plus de date pour les encombrants. Toutes les infos sur ce nouveau service sont à retrouver sur votre calendrier de collecte et sur notre site web.

Les déchets acceptés

Objets volumineux :
matelas, meubles, sommiers, gros cartons, vélos...

Déchets de bricolage domestique :
portes, fenêtres, meubles de cuisine ou de salle de bains...

Les déchets refusés

Déchets automobiles :
pneus, carrosserie, batteries...

Déchets de construction :
amiante, placoplâtre, tôles, briques, gravats...

Déchets dangereux :
peintures, huiles, aérosols, produits phytosanitaires...

Petit et gros électroménager, matériel informatique, photos et hifi...

**Déchets verts,
Textiles.**

Je peux aussi déposer mes encombrants en déchèterie

Vous ne souhaitez pas attendre ? Vous pouvez vous rendre directement dans les déchèteries du SIAVED, dont l'utilité ne se dément pas.

Tout ce qui n'est pas accepté dans la collecte des encombrants (ou presque) est accepté en déchèterie :

- électroménager,
- matériel hi-fi et informatique,
- déchets automobiles (pneus sans les jantes...),
- batteries,
- rebuts de construction (plaques de plâtre, tôles, briques, gravats, pierres),
- produits toxiques (peinture, huiles, aérosols),
- produits phytosanitaires,
- déchets verts,
- extincteurs sous pression jusqu'à 2KG/2L (hors aérosols à fonction extinctrice et appareils à CO2 ou halons),
- textiles.

Vous pouvez même y déposer les bouchons de bouteilles en plastique, les piles, les vieilles radiographies, les huiles moteurs et végétales et les cartouches d'encre des imprimantes.

Les déchèteries, c'est aussi :

- 64 000 Pass'Déchets distribués,
- 71 307,78 tonnes de déchets triés et valorisés en 2017,
- 15 déchèteries (une 16ème cette année à Walincourt-Selvigny, cf page 7).



L'amiante se ramasse à domicile et c'est une première dans le Nord !

La décision a été votée le 11 octobre 2018, et finalisée le 13 décembre : plus question d'apporter les produits à base d'amiante dans les déchèteries (ils n'y sont plus acceptés depuis le 2 janvier). Cela s'inscrit dans l'esprit du développement durable prôné par le SIAVED.

Une méthode inédite dans le Nord

Dorénavant, l'amiante sera récupéré chez vous à domicile. Dans le jargon technique, on parle de "changement de mode de captation des déchets amiantés".

Depuis 6 mois, ce service existe dans le Pas-de-Calais (territoire de l'Artois) et connaît un grand succès. C'est une grande première dans le Nord : sûr que ça va fonctionner chez nous !

Comment ça marche ?

Il suffit de prendre rendez-vous avec l'agent en charge de l'amiante au **0 800 775 537** ou sur le site web du SIAVED : www.siaved.fr.

Le jour convenu, un agent du SIAVED vient chez vous pour estimer la quantité de matériaux amiantés à enlever avant démontage, vous donner des conseils et vous remettre un document explicatif rédigé avec des associations de défense des victimes de l'amiante (CAPER et ADEVA59).

Selon le volume, le technicien évaluera le nombre de "Big Bags" (sacs de collecte de l'amiante) à prévoir. Un devis est établi pour la fourniture du ou des sacs nécessaires. Si le service est gratuit, il vous en coûtera 15 € le Big Bag, en sachant qu'il peut contenir 15 tôles standard.

Les emballages spécifiques vous étant livrés, c'est alors à vous de jouer : en raison de la dangerosité de ce produit très volatil lorsqu'il s'effrite, il vous faudra revêtir une

combinaison jetable, un masque et des lunettes de protection pour démonter vos plaques, tuyaux ou carrelages amiantés et remplir le ou les sacs.

Il suffit ensuite de les déposer le jour et l'heure prévus à l'endroit déterminé avec le technicien du SIAVED.

Offre limitée à **2 enlèvements** par an et par adresse.
Le SIAVED n'aide pas au démontage.

Il est vivement recommandé de prévenir le voisinage lorsque vous vous attaquez au démontage et à la manipulation des matériaux (pour qu'ils ferment au moins leurs fenêtres).

Hormis l'achat du "Big Bag", tout est gratuit. Ceux qui ont déjà fait appel à une société spécialisée savent que la prise en charge de l'amiante coûte plusieurs centaines d'euros...

L'amiante encore trop présent sur notre territoire

De nombreuses maisons, notamment les toitures de garage, contiennent encore de l'amiante. Pour preuve : en 2017, nos 10 déchèteries qui étaient habilitées à prendre en charge ce produit dangereux en ont collecté pas moins de 643 tonnes.

Les déchets amiantés sont actuellement enfouis dans une décharge spécialisée du Pas-de-Calais, dans l'attente d'une solution plus écologique.

Mieux gérer l'amiante, c'est aussi mieux protéger l'environnement

L'avantage majeur de ce nouveau service est qu'il va forcément contribuer à limiter

les dépôts sauvages de produits amiantés.

Les agriculteurs, les marcheurs, les vététistes et plus généralement les amoureux de la nature le savent : c'est une véritable calamité pour l'environnement, et pas seulement visuelle !

Pour votre amiante :

Appelez le
0 800 775 537
(appel gratuit)

du lundi au vendredi,
de 08h00 à 12h30
et de 13h30 à 16h30.

ou par mail :
amiante@siaved.fr



Le mémo amiante : comment ça marche ?

1

Je contacte le SIAVED au

N° Vert 0 800 775 537

ou par mail : amiante@siaved.fr

et je prends rendez-vous avec l'agent en charge de l'amiante.



2

Je rencontre l'agent en charge de l'amiante et je valide le devis pour les Big Bags. Un document m'expliquant comment gérer mon amiante m'est remis.



3

Je démonte mon amiante et je dépose dans les Big Bags que j'ai reçus, en suivant les consignes de sécurité données par l'agent.



4

Je dépose mes Big Bags à l'endroit déterminé avec l'agent lors de notre rendez-vous, pour qu'ils soient collectés.



La nouvelle déchèterie de Walincourt-Selvigny !

Vous êtes nombreux à l'attendre ! Bonne nouvelle : **les travaux de la nouvelle déchèterie de Walincourt-Selvigny ont commencé au mois de janvier.** Les travaux prendront de 4 à 6 mois. Vous pourrez donc utiliser ce nouvel équipement **dès la fin du 1^{er} semestre !**

Nouvel endroit où déposer vos déchets

C'est **rue du Nouveau Siècle**, près de la nouvelle salle de sport Delattre, que cette déchèterie sera construite. Le terrain de 11 450 m² a été cédé à notre Syndicat pour l'euro symbolique par la Communauté

d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Plusieurs améliorations

La future déchèterie répondra à toutes les normes de sécurité (contrairement à la précédente, fermée en 2015). Avec plus de bennes et un local pour les Déchets Ménagers Spéciaux (bidons de peinture, aérosols, produits de bricolage et jardinage...), elle acceptera **beaucoup plus de types de déchets !**

Attention : depuis janvier 2019, aucune de nos déchèteries n'accepte l'amiante (p 6).



L'ancienne déchèterie de Walincourt-Selvigny, trop vétuste, avait fermée en 2015.

Petit rappel pour votre passage en déchèteries

Nos déchèteries jouent un rôle important : elles permettent de vous offrir **un service proche de chez vous** pour vous débarrasser de vos déchets, et ainsi limiter le risque de dépôts sauvages, si nocifs pour notre environnement. De plus, elles sont indispensables dans la **réduction de l'enfouissement des déchets** au profit du **recyclage**.

C'est pourquoi nous profitons de ce magazine afin de vous rappeler quelques règles essentielles pour que votre visite se déroule dans les meilleures conditions :

- respectez la signalisation routière et n'oubliez pas de rouler au pas,
- ne laissez pas, pour leur sécurité, vos enfants de moins de 16 ans sortir de votre véhicule,
- ne descendez jamais dans les bennes,
- ne montez pas sur les murs de protection des quais de déchargement,
- ne fumez pas dans l'enceinte de la déchèterie,

- ne récupérez pas les objets présents dans la déchèterie,
- bâchez / couvrez les déchets de votre remorque.

Les agents de déchèteries sont présents afin d'assurer votre sécurité et une bonne utilisation de la déchèterie : n'oubliez pas de bien respecter leurs consignes !

Depuis janvier 2019, nos déchèteries acceptent également les extincteurs.



Jours de fermeture

Lundi : Denain, Rieulay.

Mardi : Erre, Mortagne-du-Nord, le Cateau-Cambrésis, Saint-Aubert.

Mercredi : Hérin, Neuville-sur-Escaut, Pecquencourt.

Jeudi : Aniche, Douchy-les-Mines, Saint-Amand-les-Eaux.

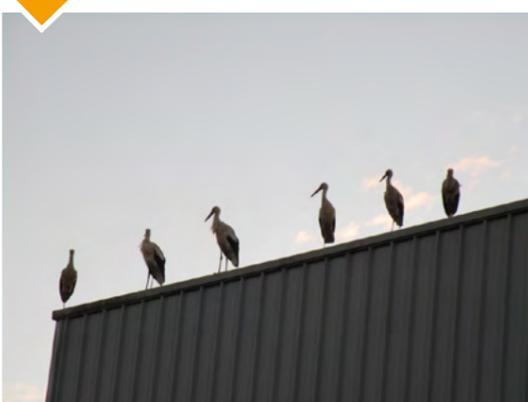
Beauvois-en-Cambrésis et Caudry sont ouvertes toute la semaine.

Clary : ouverte lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi matin, ainsi que dimanche matin.

Fermées les jours fériés.

Avec votre Pass'Déchets, accédez à toutes les déchèteries du SIAVED !

Des visiteurs à plumes au CVE



Beaucoup les ont aperçues en suivant la route de Lourches, à Douchy-les-Mines. Ce sont près de **50 cigognes** qui se sont posées au SIAVED en août 2018.

Chaque année, ces grands oiseaux descendent vers l'Espagne, puis l'Afrique, afin de profiter des pays chauds durant la période hivernale.

Loin d'être dérangées par l'activité humaine,

elles ont choisi notre installation, le **Centre de Valorisation Énergétique**, comme halte d'étape pendant leur migration.

Après un nombre assez faible il y a encore une vingtaine d'années, les populations de cigognes ont augmenté, comme nous pouvons le voir chaque été au niveau de la mer du Nord. Apercevoir autant de volatiles au même endroit est toujours un beau spectacle.

Environnement : de bonnes mesures pour le CVE

Comme chaque année, le SIAVED a mené en 2018 **deux campagnes de mesure de l'impact environnemental** avec Kali'Air pour s'assurer que les polluants ont bien été éliminés en sortie de cheminées du Centre de Valorisation Énergétique, dans le respect des normes réglementaires.

8 points de mesures sont répartis autour du site afin d'analyser la qualité de l'air selon

un protocole mis au point avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) en 2016. Aucun dépassement notable n'a été détecté.

Pour mieux contrôler la qualité de l'air, le Syndicat prévoit de modifier le positionnement de certains points de mesures pour les prochaines périodes d'analyses.



Mémo : bien trier vos déchets



Verre

Sans couvercle



Bouteilles



Pots et bocaux



Collecte sélective

Vides et déposés en vrac dans le bac de tri



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



Emballages en métal



Tous les papiers et cartons



Déchets verts

À déposer en déchèteries



Pelouse



Branchages, tailles de haies, branches et fagots

Contacts utiles

Accueil :

Tél : 03 27 43 78 99

Mail : infos@siaved.fr

Point Info Déchets :

Tél : 0 800 775 537 (numéro gratuit)

Mail : pointinfodechet@siaved.fr

Ambassadeurs du tri :

Mail : ambassadeurdutri@siaved.fr

Encombrants :

Tél : 09 69 39 10 89

Amiante :

Tél : 0 800 775 537 (numéro gratuit)

Mail : amiante@siaved.fr

Service Prévention :

Mail : prevention@siaved.fr

Défi Zéro Déchet :

Tél : 09 70 19 21 70

Mail : defizerodechet@siaved.fr

Les déchets acceptés en déchèteries

	BATTERIES	BOIS	SARRETTES ENFER	RECHETS D'AMBIENTEUR PES VERRUES	RECHETS VERTS	TOUTVEANT	GRANDES / PETITES	BOULES DE FRICTION	BOULES DE VOYAGE	LAMPES	METAL	REPARATION MOTOCYCLE	PAPERS / CARTONS	PLAIS ET ACCESSOIRES	PNEUMATIQUES	TEXTILES	VERRES	BARBOUILLÉS	SCHEMATA
ANICHE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
BEAUVOIS-EN-CIS		●			●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●
CAUDRY	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CLARY		●			●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●
DENAIN	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
DOUCHY-LES-MINES	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ERRE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
HÉRIN	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
LE CATEAU-CAMBRÉSIS	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
MORTAGNE-DU-NORD	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
PECQUENCOURT	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
RIEULAY	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
SAINT-AMAND-LES-EAUX	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
SAINT-AUBERT	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●



SIAVED
Producteur de Ressources

Le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets est un service public, acteur du développement durable de son territoire. Créé en 1977, et modifié en 2003, le syndicat regroupe aujourd'hui 113 communes sur 3 intercommunalités (294 890 habitants) :

- la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)
- la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent (CCCO)
- la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et Catésis (CA2C)

Engagé dans une politique environnementale qui s'inscrit dans les préconisations de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le SIAVED travaille dans l'intérêt de la population afin de lui offrir des équipements performants pour lui garantir sa santé et sa sécurité dans la connaissance des normes actuelles.

Directeur de publication : Charles Lemoine - Rédacteur en chef : Daniel Tison

Conception / Rédaction : service communication du SIAVED - Impression sur papier recyclé : Imprimerie Visuel Concept

Distribution : Adrexo - Photos : Services du SIAVED / Flaticon / NEPTV / Samuel Dhote / Thierry Tonneaux - Diffusion : 125 500 exemplaires - ISSN : 2108-4319



AVEC LA COLLABORATION
DE NOS PARTENAIRES :

